

## **Une coopération participative à définir : pour quels besoins ?**



Alexandre Mopondi Bendeko, Mbumbu, Bernadette Denys, André Gnansounou, Michel Henry, Alexandre Mopondi et Godefroy Tchoubou, GREMA-IREM, Université Paris 7, France

### **Résumé**

*Le travail réalisé contribue à la recherche d'éléments permettant de définir une collaboration efficace entre un pays du Nord et un pays d'Afrique subsaharienne, francophone en particulier. S'appuyant sur l'expérience de la coopération entre la France et certains pays d'Afrique francophone subsaharienne, un questionnaire a été adressé à des acteurs africains et français dans le but de faire émerger quelques aspects pouvant contribuer à la réflexion sur les points suivants :*

- la conception d'un projet de coopération : sont ici au centre du débat les problèmes de compétence des acteurs qui y sont impliqués, la réponse aux attentes de la société et la continuité de l'action entreprise ;*
- la visibilité des actions initiées par les acteurs africains : c'est le problème d'un véritable échange dans la coopération qui est ici au centre du débat ;*
- la gestion des finances : par les structures étatiques de deux parties, africaine et française dans les cas étudiés.*

### **Introduction et objectifs**

La communication résulte d'un travail du Groupe de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques en Afrique francophone subsaharienne (GREMA). Le GREMA a pu constater que certains étudiants africains, qui reçoivent ou qui ont reçu une formation en didactique des mathématiques en France, ont des difficultés à en tirer profit : de retour dans leurs pays d'origine, ils sont confrontés à l'isolement et à un manque de moyens. De plus, la formation qu'ils ont reçue n'est pas immédiatement prête à être mise en service pour faire face aux problèmes locaux de l'enseignement des mathématiques, relatifs à la conception et organisation de l'enseignement, à la formation des enseignants, aux pratiques des enseignants, à la formation scientifique, au réinvestissement des apprentissages, à la langue d'enseignement, au manque de moyens financiers... En particulier ce manque de moyens financiers au moment des indépendances explique la naissance d'actions de coopération pour contribuer à résoudre les problèmes de l'enseignement en Afrique subsaharienne. Ces actions de coopération ont été appelées à jouer un rôle important, voire central, dans la résolution de ces problèmes.

L'expérience des membres de GREMA ainsi que les différents contacts avec des acteurs africains ont conduit le groupe à la recherche de nouveaux critères de définition d'une coopération efficace entre un pays du Nord et des pays d'Afrique subsaharienne.

Le groupe a choisi d'explorer :

- les problèmes de l'enseignement en Afrique et du manque de moyens ;
- les problèmes liés à la Coopération française qui a joué un rôle essentiel dans la mise en place et le fonctionnement des structures d'enseignement dans ces pays.

Nous avons retenu deux questions clés à considérer autour de

- de l'existence et de l'efficacité des structures institutionnelles d'enseignement ;
- de la formation des enseignants qualifiés.

Pour traiter ces questions, nous avons fait les choix suivants :

- analyser des actions de coopération déjà menées entre la France et ces pays d'Afrique ;
- prendre appui sur le regard des acteurs de terrain, c'est-à-dire les Africains et les Français qui, de près ou de loin, ont pris part à la conception et à la réalisation de projets d'actions de coopération ;
- recueillir pour cela les observations d'acteurs africains et français, sur des actions auxquelles ils ont participé, au moyen de deux questionnaires, l'un pour les Africains et l'autre pour les Français (questionnaire Afrique, questionnaire France).

Nous présentons ci-dessous les questionnaires puis notre analyse des réponses obtenues, en relevant les éléments qui nous paraissent pertinents pour mener une action de coopération qui permette non seulement de répondre aux besoins immédiats, mais aussi de s'inscrire dans une perspective d'avenir. Une interprétation plus complète du questionnaire est en annexe.

## **1. Présentation des questionnaires**

Le questionnaire Afrique et le questionnaire France sont divisés en quatre groupes de questions que nous expliciterons dans chacun des cas.

### *1.1. Questionnaire Afrique*

Les questions portent sur :

- les circonstances qui ont amené les Africains à effectuer des missions en France ; la manière dont le titre et le contenu de la formation ont été définis, et les retombées locales de cette formation ; ainsi que le niveau d'implication de ces Africains dans une action de coopération (partie A) ;
- la conception de la coopération des Français qui ont participé à l'encadrement d'une ou plusieurs formations en Afrique francophone (partie B) ;
- l'origine d'un projet commun associant certains pays africains et la France dans le cadre d'une coopération (partie C).

## 1.2. Questionnaire France

Les questions visent à connaître :

- les différents cadres dans lesquels les missions ont été effectuées par les Français dans certains pays d’Afrique (partie A) ;
- le niveau d’implication des français dans les actions de coopération (partie B) ;
- la qualité d’accueil en France des étudiants africains venus recevoir une formation, si la prise en compte des besoins du pays d’origine de ces africains est faite de manière précise (partie C).

Dans chaque questionnaire, un espace a été réservé pour les observations personnelles. Ces observations permettent de connaître l’écart éventuel entre le regard d’acteur de terrain de la personne questionnée et ses réponses au questionnaire (partie D).

## 2. Pour une coopération efficace : éléments de l’analyse des réponses aux questionnaires

Les réponses aux questionnaires Afrique et France mettent en évidence des éléments susceptibles de nourrir la réflexion sur la coopération à définir.

### 2.1. Questionnaire Afrique (22 réponses)

a) Les acteurs africains demandent un véritable échange d’informations, de savoir-faire et de connaissances. Ils remettent de ce fait en question la conception actuelle de la coopération.

*Une nouvelle orientation de la coopération UJF-ENSup paraît nécessaire après plus de 20 ans de coopération sanctionnée par la formation de docteurs en didactique des mathématiques. Une École (doctorale) de Didactique au Mali prenant en compte les spécificités maliennes et africaines est donc possible. Aussi une coopération tournée vers la mise en place d’une telle École favoriserait un véritable échange réciproque d’informations, de connaissances et de savoir faire dont l’une des conséquences essentielles est une intercompréhension entre des cultures différentes (observation d’un enseignant de l’ENS de Bamako).*

b) Sauf lorsqu’il s’agit du cas d’actions de coopération entre institutions (Université ou IREM du côté français et Université ou ENS du côté africain), nous constatons que le travail de conception et de terrain fait par les acteurs africains est soit occulté, soit relégué au second plan : c’est là un problème de visibilité des actions initiées par les acteurs africains.

c) Les acteurs africains posent le problème de la continuité d’actions de coopération qu’ils trouvent jusque-là décousues et se plaignent de la mauvaise gestion des finances par les structures étatiques caractérisée par

- la lourdeur de la mobilisation des ressources,
- et la mauvaise répartition des moyens financiers (écart des salaires) :

*Le grand problème des actions de coopération est leur manque de continuité. Les ressources financières et humaines mobilisées dans le cadre de ces projets devraient être garanties*

*et assurées par la mise en place des dispositifs permettant de pérenniser les actions et la démarche du projet. Il faut peut-être penser au niveau des accords à des méthodes de contractualisation et de création de structures informelles ; plus de structures étatiques qui souvent sont bureaucratiques et sans continuité. Les finances aussi sont tributaires de la politique interne de l'État français avec des coupures et ses choix parfois aléatoires. (Un inspecteur de mathématiques en Mauritanie)*

## 2.2. Questionnaire France (8 réponses)

Il est important de signaler que les Français ayant répondu au questionnaire n'étaient pas des coopérants mais ont effectué des missions dans le cadre d'une coopération. Deux d'entre eux ont une longue expérience de coopération.

a) On note l'optimisme de la majorité des réponses sur la formation reçue par les Africains ; pour eux, la formation reçue répond aux besoins du pays d'origine des stagiaires.

b) Dans la réalisation d'un projet de coopération, on constate que ce sont les Français ayant effectué des missions dans le cadre d'une coopération qui en sont les responsables et les dirigent à partir de leurs postes en France.

c) Un Français ayant une longue expérience de la coopération en Afrique fait observer le caractère ponctuel et décousu de nombreuses actions de coopération :

*Le questionnaire oblige à réfléchir mais il n'est pas facile de répondre aux questions.*

*Au moins en ce qui me concerne, les actions et implications ont été nombreuses, mais ponctuelles et décousues – comme « missionnaire » les actions ont peu d'avant (ma mémoire est gardée par les acteurs locaux qui ne livrent pas nécessairement toute l'information... et peu d'après... sinon par les relations personnelles qui peuvent se nouer. Mais là encore, c'est au coup par coup.*

d) Un autre Français ayant également une longue expérience en Afrique fait remarquer deux aspects importants d'une coopération efficace :

- les compétences des personnes concernées par la coopération, qui suppose au préalable l'existence des institutions d'enseignement appropriées au contenu et des formations solides
- la continuité d'une action de coopération comme indication d'efficacité :

*Les problèmes d'efficacité tiennent aux personnes qui ont été concernées par nos interventions, leurs compétences, leur niveau d'intervention, les moyens accordés de façon continue ou non, notre disponibilité pour assurer un suivi en matière de missions et de correspondance.*

e) Il est également signalé dans les observations personnelles d'un Français le manque de compétences comme obstacle à une action de coopération efficace et la nécessité du long terme :

*Difficulté à offrir une réponse appropriée en didactique pour une petite équipe (peu de personnes compétentes, pas forcément disponibles pour partir, ou pour faire avancer le projet) Il faut de la patience pour voir aboutir les projets, mais c'est peut-être le gage d'une coopération solide.*

### **3. Points de convergence et de divergence des réponses aux deux questionnaires.**

a) Les acteurs africains et français sont d'accord pour dire que les actions de coopération sont ponctuelles et décousues, et pour dire aussi qu'il faut trouver une autre forme de coopération. Mais ils ne l'expriment pas de la même manière : les acteurs africains l'expriment sous forme de demandes (véritable échange de savoir faire, de connaissances... à mettre en place) alors que les acteurs français expriment la nécessité de la prise en compte de critères d'efficacité d'une coopération.

b) Il y a un écart entre l'optimisme des acteurs français sur les retombées de la formation reçue par les Africains pour leurs pays et la demande d'un véritable échange dans la coopération par les acteurs africains.

### **4. Quels sont alors les éléments à prendre en compte pour arriver à une coopération efficace ?**

Voici quelques éléments que l'on peut retirer des différentes réponses des acteurs africains et français aux questionnaires : la demande d'un véritable échange dans une coopération, la demande d'un autre mode de gestion des finances destinées à la réalisation d'une action de coopération, la mise en avant des obstacles à gérer et de certains critères à remplir pour une coopération efficace.

Il ressort des réponses aux questionnaires que :

- un véritable échange suppose un apport de chacune des parties en jeu, en l'occurrence les acteurs africains et les acteurs français ;
- l'initiative d'une action menée par des acteurs africains n'est pas toujours perceptible dans les échanges qui suivent.

Il y a donc un problème de visibilité des actions des acteurs africains. L'un des aspects qui peut être évoqué pour expliquer cette situation nous semble être la conception et l'organisation d'un enseignement capable de répondre aux besoins de la société locale.

Les acteurs africains étant bien placés pour connaître et exprimer ces besoins, leur apport principal est censé venir du côté de la conception de l'enseignement, de la mise en place des structures d'enseignement appropriées, de la programmation de la formation des cadres compétents et de la formulation de la demande d'une action de coopération.

L'apport des acteurs français est donc appelé à prendre en compte cette expression des attentes des acteurs africains. En effet, pour fournir les compétences nécessaires et l'équipement approprié à la réalisation de la formation des cadres africains, les acteurs français doivent offrir une interface aux acteurs africains de manière à ajuster le contenu de formation.

### **Conclusion**

Les résultats de notre enquête nous amènent à affirmer qu'une coopération participative est supposée rendre visibles les actions initiées et menées par les deux parties concernées. Ce problème de visibilité, qui est un des moteurs de l'action de coopération entreprise, se pose de façon criante dans une coopération où les structures de référence des deux parties ne sont pas de niveau équivalent. C'est le cas dans la coopération entre les pays du Nord et les pays d'Afrique subsaharienne.

Les réponses aux questionnaires montrent les failles du fonctionnement de la coopération et conduisent la réflexion vers une répartition possible des responsabilités en fonction de la position de chaque partie : conception de la formation et organisation d'une part, interface et mobilisation de compétences appropriées d'autre part.

Le déséquilibre des structures de référence doit nécessairement disparaître au profit d'un équilibre indispensable à un échange de même niveau entre les deux parties. C'est l'objectif que peut se proposer une coopération participative dans une perspective d'avenir.

### **Références**

1. Bamako (2003) : *Actes du 11<sup>e</sup> séminaire de suivi de l'harmonisation des Programmes de Mathématiques dans les pays francophones et de l'Océan Indien.*
2. Bangui (2002) : *Actes du 10<sup>e</sup> séminaire de suivi de l'harmonisation des Programmes de Mathématiques dans les pays francophones et de l'Océan Indien.*
3. Mvé-Ono, B. (2005) : *Afrique : la fracture scientifique.* Mayenne (France) : Éditions Floch.
4. Touré S. (2002) : L'enseignement des mathématiques dans les pays francophones d'Afrique et de l'Océan Indien. *Revue ZDM* 2002 Vol. 34 (4) p. 175-178.

### **Pour joindre l'auteur**

Alexandre Mopondi Bendeko Mbumbu  
16, route d'Argenteuil, 93800 Epinay-sur-Seine  
[bmopondi@club-internet.fr](mailto:bmopondi@club-internet.fr)  
[bendekomopondi@yahoo.fr](mailto:bendekomopondi@yahoo.fr)

## Annexes

### A. Questionnaires

#### 1. Questionnaire Afrique

##### Partie A

Vous avez effectué des missions ou séjours en France (études supérieures, séminaires...) et vous avez participé à la mise en place d'une ou plusieurs actions de coopération entre France et Afrique...

1. Dans quel cadre et à quelle période? Précisez la durée.
2. Sous quelle forme (formation initiale, formation continue, séminaires...)?
3. La formation reçue en France a-t-elle été l'objet d'un choix ou d'une opportunité?

Explicitez votre situation.

4. Vous avez été impliqué dans une action de coopération avec la France. Dans quel cadre et à quelle période? En France ou avec quel(s) pays d'Afrique? Qui a initié le projet?
5. Quels sont les éléments qui ont servi de base à la mise en place du projet? Précisez les objectifs initiaux (institutionnels ou personnels), l'organisation, la réalisation et l'évolution du projet. Quelle responsabilité avez-vous assumé?
6. Pouvez-vous préciser l'écart constaté entre les objectifs initiaux et les réalisations de l'action menée?
7. Quelles ont été les principales difficultés rencontrées dans l'action (ou les actions de coopération à laquelle (auxquelles) vous avez participé? Avez-vous pu les surmonter? Si oui, comment? Sinon, pourquoi?
8. Quelles ont été les suites de l'action menée?

##### Partie B

Vous avez reçu des Français venus participer à l'encadrement d'une ou plusieurs formations

1. Dans quel cadre et à quelle période?
2. Sous quelle forme (formation initiale, formation continue, séminaire...)?
3. La formation avait-elle été conçue pour répondre à des besoins identifiés? Si oui, par qui?
4. La formation a-t-elle fait l'objet d'un rapport? D'une évaluation? Pouvez-vous préciser l'écart entre les attentes et la formation reçue?
5. La formation était-elle adaptée aux besoins locaux? En quoi?
6. Avez-vous utilisé la formation reçue dans une structure existante ou dans une structure nouvelle? Comment?

### Partie C

Vous avez travaillé avec des coopérants français sur un projet commun dans le cadre de la Coopération entre votre pays et la France.

1. Dans quel cadre ? Avec qui ? Quelle (s) année(s) ? Quelle durée ?
2. Sous quelle forme (formation, production de documents...)?
3. Ce travail avait-t-il fait l'objet d'une commande ? De la part de qui ?
4. Quels sont les éléments qui ont servi de base à la mise en place du projet ? Précisez les objectifs initiaux, l'organisation, la réalisation et l'évolution du projet.
5. Pouvez-vous préciser l'écart constaté entre les objectifs initiaux et les réalisations de l'action menée ?
6. Ce projet a-t-il fait l'objet d'une évaluation ? De quelle manière ?

### Partie D

Observations personnelles



## 2. Questionnaire France

### Partie A

Vous avez effectué une ou plusieurs missions en Afrique...

1. Dans quel cadre, dans quel pays et à quelle période ?
2. Sous quelle forme (formation initiale, formation continue, séminaire...)?
3. Nous vous proposons de choisir une (ou plusieurs) missions pour partager votre expérience.

Laquelle(ou lesquelles?) Explicitez pour chacune d'elles les trois aspects suivants :

- réponse aux besoins locaux,
  - suivi de l'action entreprise,
  - retombées de l'action.
4. Pouvez-vous préciser l'écart constaté entre les objectifs initiaux de la mission et les réalisations de l'action menée ?

### Partie B

Vous avez participé à la mise en place d'une ou plusieurs actions de coopération entre France et Afrique...

1. Dans quel cadre et à quelle période ? En France ou en Afrique ? Avec ou dans quel pays ?
2. Quelle responsabilité avez-vous assumé ? À partir d'un poste en France ou en Afrique ?
3. Qui a initié le projet ?
4. Quels sont les éléments qui ont servi de base à la mise en place du projet ? Précisez les objectifs initiaux, l'organisation, la réalisation et l'évolution du projet.
5. Pouvez-vous préciser l'écart constaté entre les objectifs initiaux et les réalisations de l'action menée ?

### Partie C

Vous avez accueilli en France des étudiants, des stagiaires africains venus recevoir une formation

1. Dans quel cadre et à quelle période ?
2. Sous quelle forme (formation initiale, formation continue, séminaire...)?
3. La formation donnée avait-elle été conçue pour répondre aux besoins du pays d'origine des stagiaires ?
4. La formation donnée a-t-elle été utilisée dans le pays d'origine ? Était-elle adaptée aux besoins locaux ?

## Partie D

### Observations personnelles

## **B. Réponses aux questionnaires : Interprétation**

### *1. Questionnaire Afrique*

Sur les vingt-deux réponses reçues d'Afrique, il y en a 3 du Burkina Faso, 2 du Mali, 5 de la Mauritanie, 1 du Niger, 1 de la République Démocratique du Congo (RDC) et 10 du Sénégal. Les dix questionnaires du Sénégal sont accompagnés d'un résumé des réponses des Sénégalais.

Les réponses concernant des missions ou séjours en France des Africains et la participation à la mise en place d'une ou plusieurs actions de coopération entre la France et certains pays d'Afrique francophone, permettent de dire que :

- a) les Africains qui ont effectué des missions en France sont presque tous des fonctionnaires de l'Éducation Nationale de leurs pays respectifs ; le plus souvent des enseignants et parfois des inspecteurs.
  - Les enseignants viennent suivre une formation doctorale ou des stages qui aboutissent à la préparation d'une thèse de doctorat ;
  - Les inspecteurs viennent suivre un stage de formation ou un séminaire.
- b) Le séjour de ces Africains est le fruit de l'existence d'une coopération entre la France et le Ministère de l'Éducation du pays concerné.
- c) Il n'y a aucune trace de réponse sur la manière dont le titre et le contenu de la formation ont été définis.

d) L'implication des acteurs africains dans une action de coopération sur le terrain et surtout dans sa conception est perceptible dans le cadre du partenariat entre institutions d'enseignement ou entre associations d'enseignants. En prenant l'exemple de la coopération entre l'École Normale Supérieure de Bamako et l'Université de Grenoble, les réponses des acteurs africains sur les objectifs et les retombées de la formation dans la partie B l'illustrent bien.

Cette implication n'est pas évidente dans les actions de la Coopération française (MAE); les questions concernant les objectifs et l'écart entre ces objectifs et les réalisations sont souvent restées sans réponse. Et dans le cas d'une réponse, elle fait plutôt référence aux objectifs institutionnels : « Les objectifs initiaux sont d'ordre institutionnel. Il s'agit, en gros, d'accroître le niveau de qualification professionnelle (niveau académique et pédagogique) des enseignants ».

e) Sur les rares réponses à la question « des principales difficultés rencontrées dans l'action à laquelle vous avez participé », à l'exception d'un pays où « la lourdeur de la mobilisation des ressources financières ; insuffisance des moyens » sont signalées, les autres insistent sur les tensions dans les relations entre les acteurs africains et les coopérants souvent provoquées par l'écart des salaires : « une des difficultés récurrentes c'est la collaboration entre les nationaux et les Français qui travaillent dans le projet. Mais en général elles ont été surmontées à travers des discussions même houleuses. Quand elles n'ont pu être vraiment surmontées cela était dû à des écarts par rapport aux contenus des textes de base ou à une insuffisance de ces textes (imprécision entraînant différentes interprétations). La trop grande différence de traitements indemnitaires entre nationaux et Français effectuant les mêmes tâches est souvent source de conflits ».

Pour ce qui est de l'accueil des Français venus participer à l'encadrement d'une ou plusieurs formations, nous relevons à travers la formulation des projets, la définition des objectifs et les réponses aux questions des retombées de la formation que, pour le partenaire africain, c'est lui qui initie les projets et fait la demande de formation. Le Coopération vient offrir des compétences pour leur réalisation.

Prenons le projet de coopération Université de Grenoble – et l'ENS de Bamako : « Mise en place d'une structure d'enseignement pour la recherche : Institut Supérieur de Formation et de Recherche » Les réponses aux questions d'objectifs et de retombées sont précises. On a :

- comme objectifs précis : « Mieux cerner les contours de notre système éducatif et surtout le contenu des enseignements de la nouvelle ENS »
- comme réponses précises à la question des retombées : « A l'ENSup ancienne et nouvelle formule : dans l'ancienne formule, la formation reçue a permis d'animer les cours de Didactique et des cours de PES (Préparation à l'Enseignement Secondaire); et dans la nouvelle formule elle a permis de définir le contenu de la formation à l'École Normale Supérieure »

Pour les questions concernant le travail avec des coopérants sur un projet commun dans le cadre d'une coopération entre certains pays africains et la France,

il n'est pas toujours évident de distinguer, dans les réponses, un projet initié par les acteurs africains d'un projet commun initié par les acteurs des deux parties. Les acteurs africains ont donc du mal à distinguer le projet qu'ils ont initié d'un projet qu'ils ont initié avec les acteurs français. Si ce constat se confirme, on peut s'interroger sur ce qui fait que, à un moment donné du processus

de réalisation des actions initiées par les nationaux, ces derniers se relèguent (ou sont relégués) au second plan et manque d'implication dans l'action menée.

Quant aux projets communs, ils portent sur les actions qui nécessitent une formation et/ou une production de documents (voir manuels CIAM); ces actions s'inscrivent dans la durée et nécessitent d'importants moyens financiers. Comme exemples de projet commun :

- HPM;
- Mise en place de formations à la recherche dans les pays du Sud et Facilitation de mobilité des enseignants du Sud qu'on peut trouver sur la liste de projets de coopération entre le Sénégal et la France.

Quand aux observations personnelles de ceux qui ont répondu au questionnaire, nous relevons dans les rares réponses reçues :

- a) La reconnaissance de la nécessité de maintenir la coopération avec la France : «vu les réalités de nos pays africains, je pense que le soutien et la présence de l'assistance technique française sont vivement sollicités.»
- b) Les plaintes sur le manque de suivi des actions de coopération et la mauvaise gestion des finances par les structures étatiques : «Le grand problème des actions de coopération est leur manque de continuité. Les ressources financières et humaines mobilisées dans le cadre de ces projets devraient être garanties et assurées par la mise en place des dispositifs permettant de pérenniser les actions et la démarche projet. Il faut peut-être penser au niveau des accords à des méthodes de contractualisation et de création de structures informelles; plus de structures étatiques qui souvent sont bureaucratiques et sans continuité. Les finances aussi sont tributaires de la politique interne de l'État français avec des coupures et ses choix parfois aléatoires».
- c) La demande d'une coopération favorisant un véritable échange réciproque : «Une nouvelle orientation de la coopération UJF-ENSup paraît nécessaire après plus de 20 ans de coopération sanctionnée par la formation de docteur en didactique des mathématiques. Une École (doctorale) de Didactique au Mali prenant en compte les spécificités maliennes et africaines est donc possible. Aussi une coopération tournée vers la mise en place d'une telle École favoriserait un véritable échange réciproque d'informations, de connaissances et de savoir faire dont l'une des conséquences essentielles est une intercompréhension entre des cultures différentes».

## 2. Questionnaire France

Sur le questionnaire destiné aux Français, nous avons reçu en retour les réponses d'un inspecteur et de sept enseignants.

Sur les huit réponses reçues sur les missions effectuées en Afrique, nous relevons que :

- a) En fonction de leur nature, les missions effectuées peuvent être regroupées en deux périodes :
  - Période de mise en place des structures (1969 à 1985) : Mise en place des IREM en Afrique ;  
Mise en place de Corps d'Inspecteurs

- Période des formations (1985 à 2006): formation initiale; formation continue; échanges entre associations des professeurs (APMEP – ATSM (Association Tunisienne des Sciences Mathématiques))

b) Toutes ces missions ont été effectuées dans le cadre de la Coopération française ou des échanges entre associations sous forme de formation continue et séminaires principalement.

Concernant la participation à la mise en place d'une ou plusieurs actions de coopération entre France et certains pays d'africains,

a) Nous avons une seule réponse où la participation à la mise en place d'actions de coopération du chargé de mission ne fait aucun doute :

- il précise les objectifs initiaux : « Préparer aux réformes des programmes, créer des cellules censées être génératrices d'institutions de type IREM »
- il confirme sa participation à la mise en place des IREM en Afrique : « ... J'ai donc participé à la mise en place des IREM de Côte d'Ivoire, de R.C.A., du Zaïre, de Madagascar... »
- il précise l'écart constaté entre les objectifs initiaux et les réalisations de l'action menée en termes de non continuité de l'action et de perte d'intensité de l'action menée : « ... Certains IREM ont contribué efficacement à la formation continue. Mais les moyens et la tonicité étaient tels que bien souvent, en dehors de journées de regroupement et de publications, les actions perdaient leur intensité... Hélas, le soufflet retombe assez vite. Surtout en ce qui concerne la formation continue, sauf pour le Burkina. »

b) Les huit chargés de missions ont été responsables de ces missions et les ont dirigées à partir de leurs postes en France (IREM; UFR math; Siège d'Association).

c) Quand à la question « qui a initié le projet ? », nous avons sept réponses qui se réfèrent aux institutions et une réponse au responsable de la mission.

- Ministères de la Coopération et des Affaires étrangères ;
- Ministères respectifs de l'Éducation Nationale ;
- Pays concernés ;
- Jean-Claude Duperret, responsable du Centre IUFM de Troyes.

Pour ce qui est de l'accueil des étudiants africains venus recevoir une formation en France,

a) Presque toutes les réponses parlent de l'accueil dans le cadre d'une bourse d'études pour une formation continue et doctorale ;

b) Quatre de huit chargés de missions disent que la formation reçue répond aux besoins du pays d'origine des stagiaires. Un chargé de mission dit plutôt que la formation répond aux besoins du stagiaire. Les trois autres n'ont pas répondu à la question posée.

Nous avons les observations personnelles de quatre chargés de missions :

a) Deux chargés de missions font des observations sur notre questionnaire et sur les actions de coopération :

« – Le questionnaire est difficile et intéressant.

– le questionnaire oblige à réfléchir mais il n'est pas facile de répondre aux questions.

*Au moins en ce qui me concerne, les actions et implications ont été nombreuses, mais ponctuelles et décousues – comme « missionnaire » les actions ont peu d'avant (ma mémoire est gardée par les acteurs locaux qui ne livrent pas nécessairement toute l'information... et peu d'après... sinon par les relations personnelles qui peuvent se nouer. Mais là encore, c'est au coup par coup. »*

b) Un chargé de mission fait des observations sur les critères d'efficacité d'une action de coopération :

*« Les problèmes d'efficacité tiennent aux personnes qui ont été concernées par nos interventions, leurs compétences, leur niveau d'intervention, les moyens accordés de façon continue ou non, notre disponibilité pour assurer un suivi en matière de missions et de correspondance. »*

c) Un chargé de mission fait des observations sur les difficultés rencontrées dans la réalisation d'une action de coopération :

*« Difficulté à offrir une réponse appropriée en didactique pour une petite équipe (peu de personnes compétentes, pas forcément disponibles pour partir, ou pour faire avancer le projet)*

*Il faut de la patience pour voir aboutir les projets, mais c'est peut-être le gage d'une coopération solide. »*